

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES

AVRIL 1986 - N° 26

## SOMMAIRE

### POUR LES ENTREPRISES

Normerel sur le hors cote . . . . .	p. 3
SMT Goupil au second marché . . . . .	p. 3
PME bretonnes conviées à entrer en Bourse . . . . .	p. 7

### POUR LES EPARGNANTS

L'exemple Sovam . . . . .	p. 1 et 2
Nos avis et conseils . . . . .	p. 4
Les divers marchés boursiers	p. 7 et 8
La cote . . . . .	p. 4 et 5

### POUR TOUS

Portefeuille de la lettre . . . . .	p. 5
Nouvelles des sociétés . . . . .	p. 6

## L'EXEMPLE DE SOVAM DEVRAIT INCITER

### DAVANTAGE DE PME A UTILISER LA BOURSE

L'introduction de SOVAM INDUSTRIES devrait servir d'exemple à ceux qui hésitent encore à adopter le chemin du marché financier pour résoudre leurs problèmes de trésorerie. Le cas de cette entreprise mérite d'être pris en considération. On trouvera plus loin le détail de sa démarche dans l'article « SOVAM INDUSTRIE : sur le Hors Cote de Nantes le 15 mai ».

Les ouvriers sont peu habitués aux structures capitalistes et n'ont pas a priori le réflexe de se tourner vers la bourse. Et pourtant, les salariés actionnaires à 100 % de SOVAM INDUSTRIES ont compris tout l'intérêt d'accéder au marché financier et en ont accepté les contraintes, au demeurant minimales pour l'avantage qu'ils en retireront dans l'immédiat en pouvant poursuivre sans difficulté le programme d'investissement nécessaire pour suivre l'expansion et se maintenir au niveau de la concurrence.

Si des salariés franchissent ainsi le seuil de la bourse, les patrons plus à même de comprendre et d'adopter une attitude capitaliste, devraient eux-aussi accéder sans réticence au marché financier et surmonter les barrières souvent purement psychologiques qui les tiennent encore à l'écart.

Ils doivent savoir qu'il y a plusieurs paliers possibles d'admission en bourse. Le hors cote d'acclimatation permet d'y faire ses premiers pas avec un minimum d'exigences et de frais. Plus d'une vingtaine de chefs d'entreprise, depuis deux ans, ont ainsi résolu par cette voie leurs problèmes de trésorerie, leurs besoins de financement, voire la pérennité de leur affaire tout en préparant le cas échéant sa transmission ou sa cession éventuelle le cours fournissant un prix de référence incontestable, comme en témoigne le rachat de 75 % du capital de VIK par GEL 2000.

Les liquidités sont actuellement très abondantes sur le marché. Elles ne demandent qu'à s'investir, même en prenant des risques avec en contrepartie la perspective éventuelle d'une plus-value à terme.

Pourquoi les PME qui ont souvent des besoins cruciaux d'argent frais, quelque fois même pour assurer leur survie, se tiendraient à l'écart de cette manne et négligeraient cette opportunité la moins des solutions possibles.

Les exemples d'entreprises qui avaient la faculté de s'introduire en bourse et qui l'ont boudée, avant de sombrer corps et biens peu de temps après, sont encore trop nombreux et récents. Leurs patrons doivent amèrement regretter aujourd'hui mais trop tard d'avoir opposé leur veto à une cotation.

Les chefs d'entreprise doivent savoir qu'ils peuvent faire coter leur société en bourse, en restant maître chez eux. Cette démarche que des ouvriers sont capables de comprendre et ont le courage d'assumer, des patrons doivent également pouvoir l'entreprendre. Puisqu'elle est pour eux dans la logique de leur engagement. Ce sont des entrepreneurs nés. Ils sont habitués à prendre des risques en connaissance de cause. La bourse est pour eux un beau risque à la portée de tous, même des salariés, comme le montre l'exemple SOVAM INDUSTRIES.

Pour beaucoup trop de chefs d'entreprise, la bourse fait encore figure d'épouvantail.

Les salariés de SOVAM INDUSTRIES, actionnaires à 100 %, n'ont pas éprouvé de réticence face à ce circuit capitaliste avec lequel ils n'avaient pas a priori d'atomes crochus.

Les patrons des PME devraient eux aussi prendre conscience de l'intérêt d'une telle démarche.

Les chefs d'entreprise ne devraient pas en principe éprouver de difficulté à envisager la perspective de la cotation de leurs entreprises en bourse.

## PROBLEMES DE FONDS PROPRES !

PME-PMI ouvrez votre capital  
Faites inscrire votre société en bourse  
avec le CENTRE D'INFORMATIONS  
ET D'INTRODUCTIONS BOURSIERES  
POUR LES PME-PMI (C.I.I.B.)

51, rue Vivienne, 75002 Paris  
Tél. (1) 42.96.58.21

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



MAI-JUIN 1986 - N° 27

## SOMMAIRE

### POUR LES ENTREPRISES

La Bourse anticipe les résultats ..... p. 1 et 2

### POUR LES EPARGNANTS

Franklin France . . . . . p. 2  
La cote . . . . . p. 4  
Nos avis et conseils . . . . . p. 5  
Assemblées générales . . . . . p. 8

### POUR TOUS

Portefeuille de la lettre . . . . . p. 6  
Nouvelles des sociétés . . . . . p. 3 et 6  
Les divers marchés boursiers . . . . . p. 7 et 8

## BIEN QUE NOMBRE DE PME SONT EN DIFFICULTES DE TRESORERIE PASSAGERES

### L'ANTICIPATION DES RESULTATS PERMET LEUR INSCRIPTION EN BOURSE

*La bourse est un baromètre. Elle prévoit et jauge l'évolution à venir. Elle peut donc accueillir des entreprises en difficultés. Même si au bilan elle valent peu.*

*Parce que la bourse anticipe dans son appréciation les résultats futurs. Elle n'est pas le couronnement d'une carrière passée mais l'estimation d'un potentiel à venir.*

Il est habituel de dire dans les milieux financiers que la bourse est un baromètre, à la fois de l'économie en général et des entreprises en particulier. Parce qu'elle prédit plus ou moins approximativement ce futur. Comme les variations de la tige de mercure annoncent la météorologie des jours suivants, les cours de bourse donnent aussi une indication de l'évolution possible des résultats à venir d'une entreprise ; avec une plus ou moins grande précision, tout comme le baromètre du reste ; donc avec un certain risque d'erreur.

Bref, on dit couramment que la bourse « anticipe ». En fait, elle essaie d'estimer une entreprise à sa juste valeur ; beaucoup moins en fonction de son histoire et même de sa situation présente que de son évolution prévisible à terme. La bourse capitalise et anticipe des résultats futurs. C'est pourquoi, elle peut accueillir des entreprises en difficultés passagères, ou qui n'ont pas fait encore leurs preuves. Ainsi, les jeunes PME en expansion peuvent ac-

céder au marché financier, même si au bilan leur valeur mathématique actuelle est nulle ou proche de zéro. C'est même l'un des rôles de la bourse d'apporter un concours financier aux entreprises qui ont besoin de liquidités pour assurer leur expansion.

Ainsi nous considérons la bourse conçue de façon dynamique, non pas comme une consécration d'une réussite passée et une capitalisation de bénéfices déjà engrangés, ou le couronnement d'une brillante carrière industrielle et commerciale, mais plutôt comme la valorisation d'une perspective prometteuse à terme.

La bourse abordée dans cette optique permet l'inscription à la cote d'entreprises petites et moyennes porteuses de promesses, mais qu'une situation délicate de trésorerie en un besoin d'argent empêche de concrétiser.

Cette démarche prospective met bien évidemment plus en relief le caractère

« risque » de l'investissement boursier basé plus sur des promesses qui demanderaient à se concrétiser, que sur des gains passés d'ores et déjà acquis.

En contrepartie de cette prise de risque, l'épargnant escompte aussi la possibilité d'une plus-value en capital à terme.

Le risque est certain. Il ne faut pas le nier. Il suffit au contraire de bien le prendre en compte, en toute connaissance de cause.

Quelques introductions réalisées sur le « hors cote d'acclimatation » ces deux dernières années, montrent que l'un dans l'autre le solde est largement positif pour tout le monde. A preuve, l'exemple de GACHOT, société en concordat au moment de son inscription en bourse, et qui aujourd'hui, grâce à la bourse, a payé tout son passif concordataire, a pu se diversifier et pourra désormais dégager des bénéfices. (Suite page 2)

## PROBLEMES DE FONDS PROPRES !

PME-PMI ouvrez votre capital  
Faites inscrire votre société en bourse  
avec le CENTRE D'INFORMATIONS  
ET D'INTRODUCTIONS BOURSIERES  
POUR LES PME-PMI (C.I.I.B.)

51, rue Vivienne, 75002 Paris  
Tél. (1) 42.96.58.21

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



JUILLET 1986 - N° 28

## PROBLEMES DE FONDS PROPRES !

PME-PMI ouvrez votre capital  
Faites inscrire votre société en bourse  
avec le CENTRE D'INFORMATIONS  
ET D'INTRODUCTIONS BOURSIERES  
POUR LES PME-PMI (C.I.I.B.)

51, rue Vivienne, 75002 Paris  
Tél. (1) 42.96.58.21

### SOMMAIRE

#### POUR LES ENTREPRISES

1986 : 72 000 Clubistes ..... p. 2  
Réunion Sofinava ..... p. 3

#### POUR LES EPARGNANTS

Nouvelles des sociétés ..... p. 6  
Portefeuille de la lettre ..... p. 6  
Nos avis et conseils ..... p. 4-5

#### POUR TOUS

Le mal français en voie de  
guérison ..... p. 1  
Les divers marchés boursiers ..... p. 7  
La société point à la ligne  
dernière venue en bourse ..... p. 3

## LE MAL FRANCAIS ; EN VOIE DE GUERISON

### Un remède : des fonds propres renforcés + un endettement induit

*Depuis plus de 50 ans, les entreprises françaises vivent d'un endettement excessif faute de n'avoir pu conforter leurs fonds propres. Il n'est pas d'entreprise qui n'ait grandi, investi, grâce aux financements bancaires, mais hélas beaucoup ont disparu, à la suite d'un endettement trop important.*

Or que peut-on constater dans la majorité des pays à économie de marché ? un taux d'endettement des entreprises nettement moins élevé que le notre.

Ainsi, il ne serait pas admissible aux ETATS UNIS de voir des entreprises avec des ratios de dettes aussi détériorés qu'en FRANCE.

Cependant, les banques jouent et ont joué un rôle vital pour le développement de l'économie française, mais aujourd'hui la capacité d'endettement des entreprises a atteint un seuil dangereux, il en est de même pour certaines banques qui, pour consentir des crédits, sont obligées de s'endetter.

Pendant ces 50 dernières années, aux ETATS UNIS, la volonté de renforcer les fonds propres a permis l'essor de l'initiative privée : création signifiait (et signifie encore) capitaux à risque, c'est-à-dire AMERIQUE.

Un exemple pour illustrer ces propos, notre ami Paul-Loup SULITZER interviewé sur la survie d'une chaîne privée, évoquait l'exemple des feuillets télévisés qui sont en quasi totalité d'origine Américaine. Et Paul-Loup SULITZER de suggérer le regroupement financier et artistique de pays européens pour faire face à cette concurrence. Lorsqu'on lui posa la question : - A quand les feuillets télévisés SULITZER ? et il répondit « les feuillets télévisés SULITZER ne seront pas fait en FRANCE... Il n'y a pas d'argent, Paul-Loup SULITZER vit le mal français si bien décrit par Alain PEYREFITTE.

Et pourtant il y a de l'argent en France. Notre pays est réputé à juste titre, être le plus riche en or par tête d'habitant. Il suffit d'un transfert partiel de cette richesse vers les entreprises pour donner une dimension nouvelle à toute l'économie française qui doit la porter au premier rang des pays industrialisés.

Cette orientation de l'épargne vers les entreprises commence à s'amorcer. Il faut accentuer et accélérer ce transfert. Parallèlement une nouvelle motivation des créateurs d'entreprises totalement différente du passé, se dessine depuis peu : créer une entreprise pour la revendre quelques années plus tard à un repreneur qui la développera avec pour objectif de la revendre à son tour en réalisant des plus-values substantielles.

Cet objectif est désormais réalisable grâce à la Bourse.

Pour ces entrepreneurs, existe un marché de la petite entreprise : c'est le « hors cote d'acclimatation » ou le « 3ème marché » qui permet la cession progressive des actions de ces sociétés et qui répond parfaitement à cet objectif. Le « 3ème marché », c'est également un lieu de financement en fonds propres qui permet d'élargir la capacité d'endettement des entreprises.

Ainsi, les petites entreprises françaises SGpeuvent, grâce à ce marché, se procurer des fonds propres à l'américaine. De plus, aidées par un système bancaire puissant, lié à une tradition d'endettement poussée unique au monde, l'essor des entreprises françaises pourra être très rapide.

Nous pensons comme Paul-Loup SULITZER et tous les autres créateurs, que la FRANCE doit être le pays le plus riche, le plus dynamique et le plus souple pour le financement de projets ambitieux.

Le C.I.I.B. qui depuis des années s'emploie à développer cet aspect dynamique du hors cote, s'organise maintenant pour décupler les inscriptions sur ce « 3ème marché ».

Nous faisons appel ici à tous les concourus pour participer activement à ce mouvement et travailler en synergie avec le C.I.I.B., au développement de l'utilisation de la bourse comme moyen de financement privilégié des entreprises modernes.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES

## PROBLEMES DE FONDS PROPRES !

PME-PMI ouvrez votre capital  
Faites inscrire votre société en bourse  
avec le CENTRE D'INFORMATIONS  
ET D'INTRODUCTIONS BOURSIERES  
POUR LES PME-PMI (C.I.I.B.)

51, rue Vivienne, 75002 Paris  
Tél. (1) 42.96.58.21



AOUT- SEPTEMBRE 1986 - N° 29

### SOMMAIRE

#### POUR LES ENTREPRISES

L'actionnariat des salariés . . . p. 1  
Le compte épargne en action . . . p. 2

#### POUR LES EPARGNANTS

Nouvelles des sociétés . . . . .  
Portefeuille de la lettre . . . . . p. 2  
Nos avis et conseils . . . . . p. 3

#### POUR TOUS

Les divers marchés boursiers . . . p. 7-8  
Secapa Informatique . . . . . p. 6  
Sovam Industries . . . . .

Malgré la réticence de certains patrons et d'organisations syndicales

## L'ACTIONNARIAT DES SALARIES VA, GRACE A LA BOURSE S'IMPOSER

Sous peine d'être dépassés par la base, les délégués syndicaux doivent développer, dès maintenant, leurs connaissances financières et ne plus rejeter l'actionnariat.

En effet, bon nombre de chefs d'entreprises et de représentants des salariés ignorent tout de l'intérêt conjugué de l'actionnariat et de la Bourse.

Savent-ils ...

- Qu'un nombre croissant de français s'intéressent aujourd'hui à l'économie.
- que le Second Marché et le hors cote d'acclimatation devraient permettre à un bon nombre des 35 000 PME (ayant la volonté mais pas les moyens financiers), de se battre.
- Qu'en fixant des objectifs de chiffre d'affaires et résultats, les salariés qui ont souscrit, à un prix préférentiel, des actions de « leur entreprise » peuvent bénéficier de plus-values issues de leur travail et celui de leur société.
- Que les salariés ont ainsi acquis une culture économique et une culture d'entreprise qui leur permet maintenant d'aspirer à certaines formes de participation.

C'est la grande chance économique de la France pour les années à venir.

L'actionnariat populaire et l'actionnariat des salariés vont maintenant, se développer. Le C.I.I.B., y contribuera comme il a déjà contribué à susciter l'idée tout à fait nouvelle du rôle économique que peut jouer la Bourse pour les petites entreprises.

Sous peine de perte d'influence, les organisations syndicales doivent se transformer en développant un autre type de syndicalisme basé sur des connaissances économiques et financières.

Responsabiliser économiquement, financièrement et industriellement doit devenir une notion d'intérêt collectif : cette fameuse « troisième voie » c'est une solution pour la reconquête des marchés intérieurs, ou des pans entiers (comme on a pu le voir au SICOB) ne sont plus français. C'est une solution pour la transmission des entreprises dont on sait qu'une sur trois va rechercher un repreneur dans les années à venir.

Nous devrions voir se regrouper d'ici peu des cas concrets de « salariés entrepreneurs ». Nous allons proposer aux actionnaires salariés de SOVAM, FIRADEC, SMT GOUPIL, DATA SUD SYSTEME, etc..., de créer une association pour démontrer que l'actionnariat de petites sociétés, non encore inscrites au marché officiel ou au Second Marché, peut « vivre l'actionnariat des salariés » grâce au hors cote d'acclimatation et donc à la Bourse.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



octobre 1986 N° 30

## PROBLEMES DE FONDS PROPRES

PME-PMI ouvrez votre capital  
FAITES INSCRIRES VOTRE SOCIETE EN BOURSE

AVEC LE CENTRE D'INGENIERIE POUR  
L'INTRODUCTION BOURSIERE DES PME-PMI (C.I.I.B.)

51, Rue Vivienne 75002 PARIS  
Tél.(1) 42.96.58.21.

## SOMMAIRE

POUR LES ENTREPRISES		POUR LES EPARGNANTS		POUR TOUS	
L'inscription en Bourse	P1	Nouvelles des sociétés	p3	Les marchés boursiers	p11
Comment sont suivies les sociétés	p2	Portefeuille de la lettre	p9	D'un mois à l'autre sur le second marché	p11
Offre réseau commercial aux U.S.A	p2	Nos avis et conseils GENAPL	p3	D'un mois à l'autre sur le Hors Cote	p12
		Delta Dore	p8		

## *L'INSCRIPTION EN BOURSE DOIT ETRE L'OCCASION DE S'ENTOURER DE CONSEILS COMPETENTS*

### LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DEVIENNENT DES CONSEILS DE COMPETENCE

L'entrée en Bourse est l'occasion pour la PME de réfléchir sur l'expansion future de l'entreprise . C'est également répondre positivement aux attentes des épargnants qui ont investi dans la société.

Cette ouverture du Capital doit donc s'accompagner d'un certain nombre de mesures telles que : Renforcement de l'équipe de Direction pour mieux assurer la pérennité, Méthodes de gestion parfaitement adaptées à une surveillance très attentive, de l'évolution de l'entreprise, gage d'une bonne information etc...

Il est également un point que les PME savent mal utiliser : le Conseil d'Administration. Généralement, ces conseils ne remplissent pas leur rôle et se bornent à être des chambres d'enregistrement de décessions passées, quand ils se tiennent...

Il faut que l'entrée en Bourse modifie cette image et que le Conseil d'Administration devienne un véritable Conseil de COMPETENCE efficace et susceptible d'apporter une vision de l'extérieur à la stratégie menée par le chef d'entreprise.

Ces nouveaux membres devront être choisis pour apporter une compétence en fonction des axes de développement recherchés par l'entreprise et siègeront aux côtés des fondateurs. Ils devront se tenir très régulièrement (3 fois par an minimum) pour lui redonner tout son sens. Les PME auront alors la possibilité de bénéficier de Conseils nouveaux et fort utiles.

La volonté d'ouverture du chef d'entreprise se retrouverait ainsi non seulement vis à vis du Capital, mais aussi vis à vis de son Conseil. Tous les atouts seront alors réunis pour aider à la réussite de l'entreprise pour peu que les hommes et les femmes qui en font partie, participent au projet d'entreprise, mais ceci est une autre histoire sur laquelle nous reviendrons.

En un mot : " LA SOLITUDE du CHEF D'ENTREPRISE, ça n'existe pas pour peu qu'on ait LA VOLONTE DE LA VAINCRE ".

E. ROY

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES

## PROBLEMES DE FONDS PROPRES !

PME-PMI ouvrez votre capital  
Faites inscrire votre société en Bourse  
avec le CENTRE D'INGENIERIE POUR  
L'INTRODUCTION BOURSIERE DES  
PME-PMI (C.I.I.B.)

51, rue Vivienne, 75002 Paris  
Tél. : 42.96.58.21.

NOVEMBRE 1986 N° 31

### SOMMAIRE

#### POUR LES ENTREPRISES

Participation : un  
moyen pour l'entreprise..... p 3  
Nouvelles des sociétés..... p 5

#### POUR LES EPARGNANTS

LAW au 3<sup>e</sup> marché de Lille... p 2  
Le 3<sup>e</sup> marché sur minitel..... p 3  
Nos conseils..... p 4

#### POUR TOUS

Capital risque..... p 1  
La cote..... p 4  
Les marchés boursiers..... p 9

## L'INVESTISSEMENT A RISQUE "INDIVIDUEL ETUDIANT" ET LE CAPITAL RISQUE "ENTREPRISE"

Le mouvement étudiant a surpris par son ampleur, sa détermination et son sérieux. Avec ce mouvement, la France a découvert l'anxiété des jeunes pour leur avenir et leur goût naturel pour la Liberté, l'Egalité, la Fraternité. Jamais la devise naturelle de la république française n'a été autant dans le coeur de la jeunesse française. L'esprit de risque existe viscéralement dans chaque étudiant puisque'il ne sait pas si ses études pourront le mener à un emploi... Il y a déjà un bon nombre d'années que l'on parle des "Bacheliers Chômeurs"...

Les diplômés sont leur capital, et ces étudiants qui ne sont pas du tout sûrs de trouver un emploi correspondant à leurs études s'habituent ainsi à la notion de risque.

Ils savent qu'ils risquent d'investir leur temps, leur travail, et souvent l'argent des parents pour rien, mais ils acceptent le pari, à condition que les chances soient égales pour tous.

C'est ainsi que l'investissement étudiant comporte un risque semblable à celui du créateur d'entreprises et c'est là que se rejoignent l'éducation et l'entreprise.

La notion du risque naissante chez les étudiants est permanente dans les entreprises. Cette épée de Damoclès rapproche, avant l'heure, ces deux futurs partenaires, ce qui explique le tout nouvel intérêt que portent les jeunes au hors cote d'acclimatation.

La jeunesse étudiante voit dans le 3<sup>e</sup> marché le même sens de justice qu'ils défendent : LE DROIT A LA COTATION POUR LES ENTREPRISES QUE L'ON SOIT PETITE OU GRANDE, et le droit aux études quelle que soit sa situation financière.

### LE CAPITAL RISQUE INDIVIDUEL FRANCAIS !

Sur 7 Millions d'actionnaires français, il y a bien au moins 100 000 investisseurs qui accepteraient de mettre 5 à 10 % de leur investissement, directement dans des placements réputés à risques. Si l'on considère un montant moyen d'un portefeuille de 100 000 Francs, cela fait entre 5 000 et 10 000 Francs qui peuvent être investis, soit pour les 100 000 actionnaires cités plus haut : 500 Millions à 1 Milliard de Francs pouvant s'investir dans Le Capital Risque Individuel !

(Nous sommes persuadés qu'il y a beaucoup plus de 100 000 actionnaires acceptant ce type d'investissement.) Le Hors Cote d'acclimatation ou le 3<sup>e</sup> marché est la structure d'accueil idéale. Ce marché "Capital risque" répond à un besoin pour les PME Françaises :

- Besoin pour les PME en tension financière grave mais ayant une chance de salut, si minime soit elle.
- Besoin pour les entreprises à croissance trop forte.

Investir dans une entreprise est toujours un risque quelle que soit la taille de la société.

Paradoxalement, investir dans une grande société notablement connue ou même dans une multinationale cotée sur un marché à terme peut comporter autant de risques que d'investir dans une PME en difficulté : la variation des cours sur le marché à terme est liée à différents facteurs sociaux, économiques ou politiques. Ces éléments donnent des variations qui sont amplifiées par la possibilité d'acheter à crédit des quantités bien supérieures aux moyens financiers de l'investisseur, augmentant du même coup les risques.

Il existe sur le marché boursier, des marchés (prime, option, règlement mensuel, etc...) spéculatifs. Investir dans des PME n'est pas plus risqué ; cela peut rapporter autant si ce n'est plus... Il est par contre créateur d'emplois et permettra à la jeunesse de croire à la notion d'entreprise et à la reconquête d'un marché intérieur envahi chaque jour par la concurrence étrangère.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



DECEMBRE - JANVIER 1987 N° 32

## SOMMAIRE

### POUR LES ENTREPRISES

Les publications obligatoires.....P 8  
Capitalisme Populaire et PME.....P 1

### POUR LES EPARGNANTS

Les conseils.....P 3  
La cote.....P 4 et 9  
Roustan-Paros.....P 2  
HéliFrance.....P 10

### POUR TOUS

Les marchés Boursiers.....P 11  
Le portefeuille.....P 10

*La Bourse doit être accessible à toutes les entreprises :*

**C'EST A L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES, MEME LES PLUS PETITES,  
QUE DOIT BENEFICIER "LE CAPITALISME POPULAIRE"**

On parle de "naissance d'une démocratie boursière", de "capitalisme populaire", de "phénomène de Société". 3 Millions de français se sont portés acheteurs des actions de Paribas. Il y a maintenant, un total en France, de plus de 7,5 Millions de détenteurs d'actions. En 1979, ils étaient moins de 1,5 Millions.

C'est en effet, un engouement nouveau qui a pour objectif, bien sûr, de gagner de l'argent. Mais il y a également une conscience économique que les français découvrent : financer les entreprises permettra de développer les investissements en rendant les entreprises plus performantes et à terme, de créer des emplois.

Encore faut-il que toutes les entreprises puissent bénéficier quelque soit leur taille, de la Bourse et du capitalisme populaire.

Les fonds recueillis par la vente d'actions des sociétés privatisables ne profiteront pas à ces dernières, mais iront dans les caisses de l'Etat. Il existera toutefois, pour ces entreprises, la possibilité d'utiliser ultérieurement le marché boursier pour réaliser des augmentations de capital en numéraire.

Il faut se rappeler que les augmentations de capital réalisées grâce à la Bourse auront pour la seule année 1986 apporté plus en fonds propres qu'en 15 ans.

Mais qui bénéficie de cette manne financière nouvelle ? La réponse est simple : les sociétés concernées sont celles qui utilisent la Bourse et ce sont, généralement, les plus puissantes.

Quant aux PME non cotées dont les besoins financiers sont importants et qui n'ont pas ou peu d'actionnaires, le seul financement possible reste l'endettement.

Or, le "Hors Cote d'acclimatation" permet aux PME de trouver des fonds propres, sur ce marché libre qu'est le Hors Cote. Toutefois, une certaine déontologie doit être respectée avec le souci de sauvegarder l'intérêt des investisseurs.

Mais cette déontologie (le C.I.L.B. l'applique) ne doit pas être paralysante. On ne doit pas refuser le droit de cotation sous prétexte qu'une société est "trop jeune" ou "trop risquée".

Après le refus d'Agents de Change d'inscrire GENAPL, il se pose un problème : le marché est-il libre ou non, peut-on se faire inscrire sur le marché Hors Cote ?

Il est vrai que l'inscription de petites sociétés n'est pas aussi rentable pour les Charges que celle des sociétés de grandes tailles, d'où refus de certains. Un rôle économique important échoit aujourd'hui aux Agents de Change : donner aux PME-PMI les moyens financiers nécessaires à leur croissance grâce à l'épargne populaire. La contrepartie de ce rôle devrait être le maintien de l'exclusivité du fonctionnement des Bourses de valeurs mobilières et des transactions.

## PROBLEMES DE FONDS PROPRES !

PME-PMI ouvrez votre capital

*Faites inscrire votre société en Bourse*

avec le CENTRE D'INGENIERIE POUR  
L'INTRODUCTION BOURSIERE DES  
PME-PMI (C.I.L.B.)

51, rue Vivienne, 75002 Paris

Tél. : 42.96.58.21.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES

## PROBLEMES DE FONDS PROPRES !

PME-PMI ouvrez votre capital  
Faites inscrire votre société en Bourse  
avec le CENTRE D'INGENIERIE POUR  
L'INTRODUCTION BOURSIERE DES  
PME-PMI (C.I.I.B.)

51, rue Vivienne, 75002 Paris  
Tel. : 42.96.58.21.

FEVRIER 1987 N° 33

### SOMMAIRE

#### POUR LES ENTREPRISES

Un troisième marché.....p 2  
Rôle d'arbitre aux Agents de  
Change.....p 4

#### POUR LES EPARGNANTS

La Cote.....p 4  
Les conseils.....p 3  
Le portefeuille.....p 6

#### POUR TOUS

Capitalisme populaire en  
péril.....p 1  
Les marchés Boursiers.....p 7

### DEJA !

## Main basse sur le capitalisme populaire

## EN RETIRANT LE ROLE D'ARBITRE AUX AGENTS DE CHANGE, C'EST L'AVENIR DU CAPITALISME POPULAIRE QUI EST EN PERIL !

*Impartialité, neutralité, défense des intérêts à la fois des grands investisseurs et des petits épargnants, ces notions représentées par "les officiers ministériels" que sont les Agents de Change, vont elles être partagées, voire disparaître ?  
Déjà, des "cours libres", des "marchés gris", des négociations à la cotation des obligations apparaissent. Bientôt va s'abattre le coup d'épée final : la fin du rôle exclusif des Agents de Change !*

*Il est notoirement connu que "les petits comptes" d'investissement en Bourse n'intéressent pas les intermédiaires financiers. Seul le maintien du rôle des Agents de Change permettra de sauvegarder et développer le nombre des petits investisseurs.*

Certains veulent transformer pour des raisons de rentabilité, le capitalisme populaire qui investit directement dans les entreprises en "capitalisme collectif" : S.I.C.A.V., Fonds communs collectifs, emprunts groupés Sofica etc...

On veut revenir au passé, ne pas associer directement l'entreprise petite et moyenne au public, alors que les Français, aujourd'hui, le désirent, le souhaitent ; ils veulent être associés à "leur entreprise" qu'ils soient salariés, clients, fournisseurs, amis, ou seulement voisins de l'entreprise. Un grand nombre de Français est prêt, aujourd'hui, à "parier" sur l'Economie française.

Les Agents de Change ont réussi, par leurs efforts et leur "passion de la Bourse", et avec les pouvoirs publics, à faire passer leur activité de 100 Milliards de transactions en 1980 à 2200 Milliards en 1986. Dans le même temps, le nombre d'actionnaires s'intéressant à la Bourse est passé de 1.200.000 à plus de 7 000 000. Ils ont créé ainsi un vaste marché exponentiel.

On comprend que ce marché suscite aujourd'hui la convoitise de ceux la même qui, encore tout récemment, étaient restés sceptiques vis à vis de ce dernier, et qui préconisaient l'investissement collectif au détriment du marché boursier.

Les Agents de Change se doivent cependant d'investir de plus en plus, pour faire face à ce véritable bouleversement. Certains de ces investissements sont en voie de réalisation. D'autres, primordiaux à nos yeux, ne sont pas évoqués ni même envisagés.

Citons par exemple :

- Le développement de réseaux, propres aux Agents de Change et aux remisiers, de collecte d'ordres à travers la France et à l'Etranger,

- Faire accepter par l'ensemble des Agents de Change, le développement de "petits comptes".

- Faire accepter de coter par les Agents de Change, les entreprises au capital d'1,5 Millions de Francs, afin de leur

(suite page 2)

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



8 AVRIL 1987 N° 34

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom

Adresse

Code postal

VILLE

SOUHAITE

S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC)

C.C.P. 1 415 82 Z PARIS

Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ F.

Coupon à détacher et à envoyer à :

C.I.F.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -

## SOMMAIRE

P.1 : Editorial.

P.2 : L'interview de la quinzaine.

P.3 : L'histoire boursière de Goupil.

" Initiation boursière.

P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine

P.6 : - Chronique boursière.

- Opportunités

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le Hors Cote.

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le second marché.

P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre  
des Nouvelles Affaires".

## EDITORIAL

### " LE BIG BANG DE LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES "

Afin d'être encore plus proche de ses lecteurs et de leurs préoccupations, "LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES" adopte une formule plus attractive. Une parution bi-mensuelle (1) permettra de cerner l'actualité de plus près. Les nouvelles rubriques suivantes enrichiront le contenu :

- "L'interview de la quinzaine" mettra sur le grill une personnalité du monde de la finance ou un dirigeant d'une société en expansion.

- " Opportunités" vous fera découvrir des valeurs méconnues.

- "Initiation boursière" donnera l'occasion aux (nombreux) néophytes de la Bourse de se familiariser avec les techniques et le vocabulaire en vigueur dans ce milieu trop mal connu.

Quant aux rubriques traditionnelles (l'éditorial ; la cote ; les avis et conseils ; les marchés boursiers d'une quinzaine à l'autre ; d'une quinzaine à l'autre sur le hors cote et sur le second marché ; présentation des introductibles sur le hors cote) qui vous donnent satisfaction, vous les retrouverez sous un jour nouveau et plus concret.

L'unique objectif de "LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES" étant de répondre à votre attente, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions. Soyez assuré que nous en tiendrons le plus grand compte et que nous essaierons de vous satisfaire dans la mesure de nos moyens.

(1) cette multiplication par deux du nombre de numéros nous contraint de faire passer l'abonnement annuel de 355,80 F TTC à 600 F TTC, prix spécial de lancement valable jusqu'au 30 Juin 1987.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



23 AVRIL 1987 N° 35

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

### SOUHAITE

- S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC)  
C.C.P. 1 415 82 Z PARIS  
Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ F.  
Coupon à détacher et à envoyer à :  
C.I.I.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -

## SOMMAIRE

P.1 : Editorial.  
P.2 : L'interview de la quinzaine.  
P.3 : Présentation de SUDAGRI.  
P.3 : Initiation boursière.

P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine  
P.6 : - Chronique boursière.  
- Opportunités  
P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le Hors Cote.

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le second marché.  
P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre  
des Nouvelles Affaires".

## EDITORIAL

*... 56 mois pour développer les fonds propres de nos PME-PMI et pour organiser la transmission des 15 000 entreprises dont les dirigeants partiront en retraite...*

Le 1er janvier 1993 sera le jour d'ouverture des portes du Marché Commun, l'enjeu :

## L'EMPLOI DES ANNEES 1992...

L'inscription en Bourse donne une dimension financière nouvelle aux PME-PMI. Elle motive bien sûr les entreprises inscrites mais surtout suscite auprès des entreprises qui ne sont pas encore inscrites, l'envie de se dépasser pour être elle aussi un jour "introduit en Bourse" sur le Hors Cote ou au Second Marché. Cette nouvelle motivation doit être entretenue, car elle est rapidement génératrice d'emploi, mais plus encore, elle prépare un terrain favorable aux entreprises à l'ouverture du marché commun en 1992.

Le succès des récentes inscriptions au hors-cote prouve que la création d'un troisième marché n'est pas nécessaire. Le hors-cote passionne les épargnants qui ne le trouvent finalement pas plus dangereux que le marché à terme (voir page 3). En utilisant la technique dite "d'acclimatation boursière", entreprise, salariés et environnement économique se voient rapprochés. N'est-il pas en fin de compte plus moral et plus sain d'investir dans des PME que sur le Règlement Mensuel ?

Grâce en particulier au hors-cote, SMT Goupil est devenu le fer de lance de la micro-informatique française. Normerel lui a emboité le pas, tout comme Clen, Gachot, Sovam, Genapl (qui est en passe de gagner) et toutes les autres dans des domaines d'activité très divers.

A contrario, l'introduction au second marché exige une taille importante, propre à rebuter la plupart des candidats potentiels. Le succès grandissant du capital-risque montre que de plus en plus d'opérateurs sont prêts à investir dans les entreprises jeunes et à fort potentiel. Certes les risques d'échec sont multipliés, mais les possibilités de gains aussi. "La défiance des épargnants pour les placements dits à risques (tous les placements sont risqués) va décroissante". Ne laissons pas passer cette chance peut-être unique de réconcilier définitivement l'épargne populaire, l'investissement boursier et les petites entreprises Françaises qui deviendront grandes.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



6 MAI 1987 N° 36

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom

Adresse

Code postal

VILLE

SOUHAITE

S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC)  
C.C.P. 1 415 82 Z PARIS

Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ F.

Coupon à détacher et à envoyer à :

C.I.I.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -

## SOMMAIRE

P.1 : Editorial.

P.2 : L'interview de la quinzaine.

P.2 : Présentation d'HOROQUARTZ

P.3 : Présentation d'A.B.R.F.

Initiation boursière.

P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine

P.6 : - Chronique boursière.

- Opportunités

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le Hors Cote.

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le second marché.

P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre  
des Nouvelles Affaires".

## EDITORIAL

**QUE VOUS SOYEZ PETITS OU GRANDS EPARGNANTS,  
PÉTITES OU GRANDES ENTREPRISES, LE LIBERALISME  
DOIT VOUS OFFRIR LA MEME CHANCE...**

## INTERNATIONALISER LA BOURSE DE PARIS ; OUI MAIS...

La décision de donner une dimension internationale à la Bourse de Paris ne doit faire disparaître ni le rôle des bourses de province ni celui de point de rencontre financier entre les petits épargnants et les PME. Sinon de nouveaux intermédiaires pourraient prendre la relève...

L'internationalisation de la Bourse de Paris et le développement des fonds propres des intervenants sur le marché financier rendent les opérations importantes plus attrayantes que les petites pour l'ensemble de la profession.

Mais il ne faudrait pas pour autant que ce processus s'effectue au détriment des PME (refus de leur inscription) et des petits investisseurs (relèvements injustifiés des courtages) sous peine de l'effritement, voire de la disparition, du capitalisme populaire. Les ruisseaux ne font-ils pas les grandes rivières ?

Le gouvernement l'a bien compris, encourageant depuis le 1er janvier 1987 la prise de participation de particuliers dans le capital de jeunes entreprises, en donnant la possibilité de déduire jusqu'à 100 000 Frs de son revenu imposable en cas de faillite dans les cinq ans suivant la création.

De même, d'autres responsables économiques

envisagent de favoriser l'investissement privé dans des entreprises locales.

S'il est vrai que le marché unique de 1992 sera décisif pour l'économie française, nous ne devons pas oublier pour autant les petites entreprises et la nécessaire décentralisation.

Les PME créent et créeront encore de nombreux emplois.

La compétitivité de la France, dans le cadre du marché commun, dépend aussi d'elles en grande partie.

Même s'il s'agit de placements par définition plus risqués, encourageons-les à venir sur toutes les bourses hexagonales, au lieu de les dissuader comme certains, trop obnubilés par des objectifs internationaux, le font actuellement.

**BIEN QUE MOINS RENTABLE POUR TOUTES  
LES INSTITUTIONS, LE HORS COTE DOIT  
CONSTITUER UNE TERRE D'ACCUEIL POUR DE  
JEUNES ENTREPRISES EN PLEINE EXPANSION.**

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



20 MAI 1987 N° 37

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... VILLE .....

### SOUHAITE

S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC)  
C.C.P. 1 415 82 Z PARIS

Ci-joint un chèque de ..... F.

Coupon à détacher et à envoyer à :

C.I.L.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -

## SOMMAIRE

P.1 : Editorial.  
P.2 : L'interview de la quinzaine.  
P.3 : Présentation de B.B.C.  
STERILISATION.  
P.3 : Présentation de MARKETING  
FINANCE.

P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine.  
P.6 : - Chronique boursière.  
- Opportunités  
P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le Hors Cote.

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le second marché.

P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre  
des Nouvelles Affaires".

## L'EDITORIAL

### LE HORS-COTE : "UN MARCHÉ EN PLEINE MUTATION AU SERVICE DES PME"

Si les législateurs le décident, un rôle supplémentaire pourrait être prochainement attribué au Hors-Cote : favoriser la création d'entreprise dans le cadre des nouveaux textes promulgués cette année.

Dans l'hypothèse où les abattements fiscaux prévus en cas de faillite au cours des cinq premières années de nouvelles sociétés (jusqu'à 100 000 F par personne) étaient axés non sur le créateur mais sur le titre représentant l'investissement, une véritable révolution du Hors Cote interviendrait. Car ces entreprises naissantes et porteuses d'avenir pourraient être cotées sans que l'actionnaire ait à craindre un dépôt de bilan. L'appel public à l'épargne serait donc envisageable dès la création. Grâce à la liquidité procurée par la cotation en Bourse, celle-ci deviendrait un acte économique et non plus un piège dans lequel on investit sans espoir de récupérer ses fonds avant longtemps.

Une telle mesure constituerait certainement le détonateur susceptible d'inciter les Français à investir dans la création d'entreprise. Après leur avoir fait découvrir les charmes des opérations boursières et l'importance de

l'entreprise dans leur vie quotidienne, ne s'agirait-il pas d'une démarche logique ? Les grandes valeurs ayant peu ou prou atteint leurs sommets, une telle forme de capital-rique, avec l'immense avantage du parachute proposé, ne constituerait-elle pas le relais idéal pour éviter que les Français, déçus par l'arrêt de la hausse de la Bourse, ne reviennent à leurs amours traditionnels (l'or, l'immobilier et le livret de caisse d'épargne) ? Le renouvellement du tissu économique constitue une condition sine qua non au maintien de la compétition de notre industrie et à la résorption du chômage. L'orientation de l'épargne nationale vers la création d'entreprise pourrait permettre à l'hexagone de devenir une immense "silicone valley" et de conquérir dans quelques années la place de "leader économique de l'Europe" ! A condition cependant de ne pas enserrer dans un cadre rigide, comme certaine l'envisagent, le Hors Cote, marché ayant l'immense avantage d'être libre et non réglementé.

LA

LETTRE

DES NOUVELLES

AFFAIRES



3 JUIN 1987 N° 38

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

SOUHAITE

S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC)  
C.C.P. 1 415 82 Z PARIS  
Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ F.  
Coupon à détacher et à envoyer à :  
C.I.I.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -

SOMMAIRE

P.1 : Editorial.  
P.2 : L'interview de la quinzaine.  
P.3 : Présentation de LANGEVINE.  
P.3 : Initiation boursière.

P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine.  
P.6 : - Chronique boursière.  
- Opportunités  
P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le Hors Cote.

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le second marché.

P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre  
des Nouvelles Affaires".

L'EDITORIAL

AVANT LA FIN DE L'ETE, LE HORS COTE  
D'ACCLIMATATION  
FETERA SA 50ème INSCRIPTION

*Un succès certain, source de revitalisation du tissu économique français.*

Signe le plus éclatant du succès enregistré par le Hors Cote d'Acclimation, les inscriptions se succèdent à un rythme échevelé. Tant et si bien que la 50ème entreprise y fera son entrée avant la fin de l'été. De plus en plus de dirigeants se rendent compte en effet, que la Bourse, en leur procurant des fonds propres, facilite leur expansion.

A ce jour, les 35 PME inscrites sur le Hors Cote d'Acclimation ont récolté plus de 300 MF sous forme de mise en compte courant des plus-values engendrées par la vente de titres ou d'augmentations de capital. D'ici la fin de l'été, les 350 MF seront même dépassés, plusieurs émissions en numéraire étant programmées sous peu et 15 nouvelles firmes faisant leur apparition.

Grâce à la Bourse, les entreprises réduisent donc leurs frais financiers, assainissent la structure de leur bilan, investissent, accroissent leur budget de recherche-développement et font progresser leurs exportations. Une multiplication du nombre des sociétés inscrites sur le Hors Cote d'Acclimation faciliterait la sauvegarde de secteurs économiques menacés de disparition ainsi que la revitalisation du tissu économique français dans son ensemble.

N'est-il pas d'ailleurs symptomatique que près de la moitié des firmes cotées sur ce marché soient en province ?

Face à l'essor extraordinaire pris par le Hors Cote, le

problème de la sécurité des actionnaires se pose. Car les engagements pris vis-à-vis des organismes qui inscrivent les sociétés n'ont aucune valeur juridique et ne protègent pas les épargnants. L'intégrité des dirigeants constitue donc une condition sine qua non à la poursuite de cette réussite.

Pour conforter cette intégrité, le C.I.I.B. a toujours demandé que les comptes soient contrôlés par deux commissaires aux comptes titulaires et souhaite à l'avenir que les communiqués concernant la vie de l'entreprise, publiés par son intermédiaire et sous la responsabilité du P.D.G., aient été portés à la connaissance de l'un d'entre eux.

La liquidité du marché est également un élément important et les 450 millions de transactions sur les sociétés du Hors Cote d'acclimation montrent s'il était nécessaire que la liquidité sur ce marché existe et qu'elle est suivi par des professionnels recherchant l'équité du marché.

Certains en profitent pour dire que le meilleur cotoie le pire au Hors Cote. Nous pensons avoir œuvré pour la première alternative, même si un taux de réussite de 100 % est évidemment impossible. Ainsi, deux cas mis à part, toutes les entreprises inscrites sur le Hors Cote d'Acclimation ont vu leurs cours progresser de façon très importante. D'où l'attrait de plus en plus d'investisseurs, pour ce marché à risques certes, mais libre.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



18 JUIN 1987 N° 39

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

### SOUHAITE

- S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC)  
C.C.P. 1 415 82 Z PARIS  
Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ F.  
Coupon à détacher et à envoyer à :  
C.I.I.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -

### SOMMAIRE

P.1 : Editorial.  
P.2 : L'interview de la quinzaine.  
P.3 : Présentation d'ELASTELLE.  
P.3 : Initiation boursière.

P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine.  
P.6 : - Chronique boursière.  
- Opportunités  
P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le Hors Cote.

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le second marché.  
P.7 : - L'augmentation de capital  
de GACHOT  
P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre  
des Nouvelles Affaires".

### L'EDITORIAL

## INSTRUMENT DE FINANCEMENT POUR LES SOCIETES DONT LA TAILLE, LA JEUNESSE OU LES RESULTATS LEUR INTERDISENT L'ACCES AU MARCHÉ OFFICIEL, LE HORS COTE DOIT RESTER UN MARCHÉ LIBRE

Les PME, dont la capitalisation boursière théorique ne dépasserait pas 15 MF, prédominent en France. Elles n'ont donc pas une taille suffisante pour postuler au Second Marché. N'est-il pas alors illogique de décrier le Hors Cote, marché où elles pourraient collecter les fonds propres dont beaucoup ont un besoin pressant ? La fonction du Hors Cote consiste précisément à accueillir les firmes dont la dimension, la jeunesse ou les résultats leur interdisent l'accès au marché officiel. Bien évidemment, investir dans de telles valeurs se révèle bien plus risqué que miser sur une multinationale. A contrario, de substantielles plus-values pourront être dégagées. Tout opérateur sur ce marché doit garder en tête ces principes qui en font le charme. Chacun sait que la performance potentielle d'un placement est inversement proportionnelle à la sécurité qu'il procure.

Cela ne signifie pas qu'il faille payer n'importe quoi à n'importe quel prix. Gardons toujours en mémoire que les comptes prévisionnels, fournis par les sociétés et sous leur unique responsabilité lors de l'inscription au Hors Cote, sont partiellement aléatoires, même s'il sont contrôlés par deux commissaires aux comptes comme nous l'enjoignons vivement. Les PME n'ont pas les moyens de se payer un

audit général, une plaquette luxueuse ou l'intervention d'intermédiaires prestigieux qui ne constitueraient d'ailleurs pas une garantie de succès futur. Tout comme le parrainage d'une banque qui aurait tendance à privilégier son intérêt sur celui de l'épargnant. La nouvelle inscrite ne tirera cependant aucun avantage de prévisions initiales trop optimistes susceptibles de faire monter de façon inconsidérée son cours. Car sa carrière boursière prendra tôt ou tard une orientation négative, les actionnaires déçus ne pardonnant pas de telles erreurs. Adieu alors aux augmentations de capital souvent bien utiles. Seule l'instauration d'une relation de confiance entre la société et l'investisseur garantira la bonne fin de l'inscription en bourse.

Afin d'assurer sa fonction vis-à-vis des PME, le Hors Cote doit rester un marché libre, c'est-à-dire d'un coût modeste et abordable à la plupart. Tout en conservant bien sûr l'intérêt des épargnants. Peu à peu des règles déontologiques se préciseront. Comme la publication régulière de communiqués financiers approuvés par deux commissaires aux comptes, une animation du marché pour assurer des cotations régulières et l'écrêtement des hausses et des baisses excessives.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



1 JUILLET 1987 N°40

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

### SOUHAITE

- S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC)  
C.C.P. 1 415 82 Z PARIS  
Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ F.  
Coupon à détacher et à envoyer à :  
C.I.I.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -

### SOMMAIRE

- |                                    |                                                     |                                                                |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| P.1 : Editorial.                   | P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine.    | P.7 : - D'une quinzaine à l'autre sur le second marché.        |
| P.2 : L'interview de la quinzaine. | P.6 : - Chronique boursière.                        | P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre des Nouvelles Affaires". |
| P.3 : Initiation boursière.        | - Opportunités                                      |                                                                |
|                                    | P.7 : - D'une quinzaine à l'autre sur le Hors Cote. |                                                                |

### L'EDITORIAL

## DEMONSTRATION DU ROLE ECONOMIQUE OFFERT PAR UN MARCHE BOURSIER LIBRE, L'INSCRIPTION D'ELASTELLE AU HORS COTE DONNE LA POSSIBILITE A SES SALARIES ACTIONNAIRES DE RECUPERER LEURS MISES APRES AVOIR SAUVE LEUR EMPLOI

Pour tous ceux qui connaissent la société ELASTELLE, il va sans dire que cette entreprise n'a pu être cotée en Bourse que grâce au Hors Cote, marché libre offert à toutes les entreprises quelles que soient leur taille ou leurs résultats. Sans le Hors Cote, ELASTELLE, comme beaucoup d'autres, ne serait pas en Bourse...

N'oublions pas que 30 % des entreprises françaises vont changer de mains d'ici 1992.

1992 ! C'est aussi l'ouverture du marché unique européen. Ce changement de mains d'un grand nombre d'entreprises constitue à la fois la grande chance de la France et un danger.

Un danger, car il va falloir trouver les repreneurs et assurer la passation des pouvoirs qui nécessitera inévitablement un temps mort afin de mettre en place une nouvelle organisation plus conforme à la personnalité des nouveaux dirigeants. Mais en 1992, il sera trop tard pour laisser un tel délai aux entreprises. La nouvelle compétition

économique ne fera pas de cadeaux. "Les traînardes" seront ELIMINES !!

Nous sentons déjà les frémissements d'une implantation commerciale et industrielle des futurs concurrents dans l'hexagone, alors que 30 % de nos PME ignorent tout de leur devenir.

Ces changements dans les sociétés peuvent cependant se transformer en une grande chance pour la France et les français. Car la modification de l'équipe dirigeante, animée principalement dans le passé par le fondateur, pourra la mettre maintenant entre les mains d'une équipe composée des salariés, des cadres et d'un P.D.G., tous associés intimement au capital. Là, réside la chance de la France!...

L'association du capital et du travail dans les PME se réalisera par la force des choses grâce à un marché Hors Cote libre à condition qu'un surcroît de réglementation n'entrave pas son fonctionnement.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES

17 JUILLET 1987 N°41

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

### SOUHAITE

S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC)  
C.C.P. 1 415 82 Z PARIS  
Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ F.  
Coupon à détacher et à envoyer à :  
C.I.L.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -

### SOMMAIRE

P.1 : Editorial.

P.2 : L'interview de la quinzaine.

P.3 : Initiation boursière.

P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine.

P.6 : - Chronique boursière.

- Opportunités

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le Hors Cote.

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le second marché.

P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre  
des Nouvelles Affaires".

### L'EDITORIAL

## 1992 EN POINT DE MIRE POUR NOS PME-PMI

MEME SI NOUS NE SOMMES PAS TRES BIEN PLACES EN TERMES DE COMPETITIVITE, NOUS AVONS TOUT LE POTENTIEL POUR REUSSIR. MAIS A CONDITION QUE LES MENTALITES EVOLUENT SUFFISAMMENT RAPIDEMENT POUR QUE NOUS SOYONS PRETS A AFFRONTER LE GRAND MARCHÉ UNIQUE EUROPEEN.

Une politique volontaire d'augmentation des fonds propres constitue un point crucial dans cette optique. Car le traditionnel effet de levier de l'endettement n'a plus cours, les taux d'intérêt élevés (écart entre le taux d'emprunt et le taux d'inflation) étant trop élevés depuis déjà deux ans. Le principe appliqué par de nombreux chefs d'entreprises, recourir à l'emprunt pour 70 % du montant de leurs investissements, doit donc être battu en brèche. L'effet de levier repose en fait aujourd'hui sur l'augmentation des capitaux propres des sociétés, condition nécessaire pour relancer l'investissement productif très en retard ces dernières années par rapport à nos voisins européens).

Un tel renforcement des fonds propres permettra aussi d'assainir les bilans, et donc de

travailler à armes égales en matière de financement avec nos principaux concurrents. Rappelons d'ailleurs que cette modalité de financement s'avère peu inflationniste. Le marché Hors Cote pourrait alors devenir un véritable vivier de PME-PMI jeunes certes, mais saines dans leur développement qui reposerait sur des capitaux propres suffisants. S'il est une impérieuse nécessité, le développement de ce marché devient même un véritable challenge en vue de 1992.

Ne tergiversons plus en nous demandant s'il est bon ou mauvais que les petits épargnants puissent prendre des risques. La réponse est affirmative, à condition qu'ils sachent ce qu'ils font. Une information la plus transparente possible constitue donc une contrepartie indispensable. Dans l'hypothèse où une partie du traditionnel bas de laine ne s'investit pas dans de l'épargne à risque, de l'épargne pour le développement de nos entreprises, le tissu économique ne pourra certainement plus se régénérer. Alors, et alors seulement, nos chances de croissance dans le cadre européen seraient largement compromises. Nous avons heureusement encore quatre ans pour relever ce défi vital pour notre économie.

Emmanuel ROY

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



29 JUILLET 1987 N°42

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

*SOUHAITE*

S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC)  
C.C.P. 1 415 82 Z PARIS  
Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ F.  
Coupon à détacher et à envoyer à :  
C.I.I.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -

### SOMMAIRE

P.1 : Editorial.  
P.2 : L'interview de la quinzaine.  
P.3 : Initiation boursière.

P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine.  
P.6 : - Chronique boursière.  
- Opportunités  
P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le Hors Cote.

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le second marché.  
P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre  
des Nouvelles Affaires".

### L'EDITORIAL

## POUR OU CONTRE LE DROIT A LA COTATION DES PETITES ENTREPRISES ?

*La communauté financière n'est pas organisée et ne veut pas  
s'organiser pour coter les titres nominatifs des entreprises de  
faible capitalisation boursière.*

Contrairement au marché officiel où les titres sont au porteur, les actions des sociétés du Hors Cote sont toutes obligatoirement nominatives. Le nom de chaque actionnaire doit donc être connu, mécanisme lourd nécessitant un "service des transferts". Quasiment tous les intermédiaires financiers manquent de personnel pour assurer cette fonction. Dans l'espérance d'un arrêt du développement, voire même de la disparition du Hors Cote, ils ne s'organisent pas pour faire face à ce problème. Des retards de six mois sont légions alors que l'article 32 du décret du 7 décembre 1955 donne un délai de 5 jours à compter de la date de négociation pour effectuer l'opération de transfert. Les délais légaux ne sont donc pas respectés. Le coût de la main d'oeuvre et des frais divers étant très élevés, les opérations sur les titres nominatifs ne font évidemment pas partie des transactions les plus rentables.

Un Agent de Change nous a même écrit ; "Le développement actuel des affaires boursières ne nous permet plus de nous intéresser réellement aux PME susceptibles de s'introduire sur le Hors Cote. D'autant plus qu'elles embouteillent considérablement notre service des transferts, à un point tel que nous souhaitons éviter toutes opérations importantes sur le Hors Cote."

La Bourse était et sera jusqu'en 1992 un service

public. Le droit à la cotation des PME, prévu dans la loi du 24 juillet, ne peut exister qu'avec le Hors Cote. Il serait dommageable pour l'économie française que des professionnels boursiers s'en désintéressent et cherchent à limiter son développement en proposant une réglementation contraignante qui, ils le savent, anéantira un Hors Cote à l'aube d'une renaissance.

N'oublions pas qu'un service public se constitue pour les intermédiaires d'affaires rentables et d'autres moins. Une élimination des opérations marginales serait préjudiciable aussi pour les épargnants. L'activité boursière se révèle suffisamment lucrative pour que les professionnels acceptent la cotation d'entreprise plus petites qu'ils ne le souhaiteraient. Si nécessaire, les Pouvoirs Publics devraient l'imposer.

Des règles minimales de protection des épargnants sur le Hors Cote sont toutefois nécessaires. La COB joue à cet égard un rôle parfait en conservant l'originalité propre à ce marché. Une telle protection ne nécessite donc pas la création d'un Second Marché bis, idée que tous ne partagent pas. Nous organisons dans cette optique le mardi 8 Septembre 1987 un dîner débat auquel, amis lecteurs, vous êtes cordialement conviés. Ce dîner débat devrait avoir une importance certaine pour les PME-PMI.

Jean SALWA

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



20 AOUT 1987 N° 43

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

### SOUHAITE

S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC)  
C.C.P. 1 415 82 Z PARIS

Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ F.

Coupon à détacher et à envoyer à :

C.I.I.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -

### SOMMAIRE

P.1 : Editorial.

P.2 : L'inscription d'AGRI-PRO

P.2 : Initiation boursière.

P.3 : L'inscription d'HYTEC

P.3 : Recommandation de la C.O.B.

P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine.

P.6 : - Chronique boursière.

- Opportunités

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre

sur le Hors Cote.

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le second marché.

P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre  
des Nouvelles Affaires".

## L'EDITORIAL

### L'ENTREE EN BOURSE ET L'ACCROISSEMENT DES FONDS PROPRES FACILITES PAR UNE MESURE FISCALE

Toutes les sociétés inscrites au Hors Cote d'Acclimatation ont vu leurs actionnaires d'origine - en général les dirigeants - vendre des titres et réinjecter le produit de leurs cessions en comptes courants. Ces derniers leur ont permis quelques mois plus tard de suivre les augmentations de capital faites sous forme d'émission en numéraire, et donc de rester majoritaires dans leur entreprise. L'argent récolté en Bourse a donc entraîné une consolidation des capitaux propres. Malheureusement, le montant versé en compte courant a été amputé de 16 %, taux représentant l'impôt sur les plus-values payable par tout actionnaire vendant pour plus de 272 000 F de valeurs mobilières par an.

Pourtant le législateur facilite par ailleurs la

remontée des fonds propres dans le capital. J'en veux pour preuve la mesure prévoyant qu'une incorporation des réserves audit capital bénéficiera de droits réduits de 12 à 2 % (dans une limite de un million de francs par an). Afin de faciliter l'ouverture de l'actionariat et le développement des fonds propres, ne pourrait-on pas proposer l'exonération de l'impôt sur les plus-values en cas de produit des ventes remis en compte courant ? La taxation n'interviendrait que lors du remboursement éventuel. Les dirigeants seraient alors incités à laisser les fonds dans l'entreprise. La compétitivité des PME françaises s'en trouverait facilitée. Leurs bénéficiaires s'accroissant, l'Etat sera en fin de compte gagnant grâce au surplus d'impôt sur les sociétés perçu.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



3 Septembre 1987 N°44

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... VILLE .....

### SOUHAITE

- S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC)  
C.C.P. 1 415 82 Z PARIS  
Ci-joint un chèque de ..... F.  
Coupon à détacher et à envoyer à :  
C.I.I.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -

### SOMMAIRE

P.1 : Editorial.

P.2 : Historique des sociétés inscrites  
au Hors Cote d'Acclimatation.

P.3 : L'inscription d'INSTRULAB

P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine.

P.6 : - Chronique boursière.  
- Opportunités

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le Hors Cote.

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le second marché.

P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre  
des Nouvelles Affaires".

## VAINCRE OU MOURIR

### PLUSIEURS CENTAINES DE PME DEVRONT S'INSCRIRE SUR LE HORS COTE AVANT 1992 SOUS PEINE D'OPERER LEUR AVENIR

- Avant 1992, plus de 25 % des PME auront (pour cause de retraite) changé de mains.
- D'ici à 1992, toutes les entreprises qui voudront maintenir leur part de marché devront investir.
- Après 1992, les entreprises qui manqueront de fonds propres disparaîtront.

Dans un contexte concurrentiel accru, un simple maintien des parts de marché impliquera des investissements conséquents. Le manque de fonds propres constituera donc un handicap insurmontable pour les PME/PMI confrontées à leurs rivales européennes. D'autant plus que le départ à la retraite d'environ 25 % des P.D.G. d'entre elles impliquera pour les repreneurs la nécessité supplémentaire de trouver les moyens financiers de racheter l'entreprise.

Sous peine de voir la France se transformer en perpétuelle friche agricole et industrielle, une politique d'accroissement de leurs fonds propres doit être mise en oeuvre dès aujourd'hui.

Déjà les grandes manoeuvres ont débuté. Par le biais de prises de participations, les firmes étrangères s'organisent dans l'optique de 1992. Le Marché Européen, une entité économique plus importante que les U.S.A. - puisque forte de 300 millions d'habitants d'un niveau de vie qui rattrapera bientôt, voire dépassera, celui d'Outre-Atlantique - a de quoi aiguïser l'appétit d'entreprises du monde entier ! Toutes voudront offrir les meilleurs produits à des prix très compétitifs. L'argent, traduit par le niveau de fonds propres, sera comme toujours le nerf de la guerre.

Un aussi formidable challenge se prépare longtemps à l'avance. Tel un athlète, la France devra se mettre en forme, s'organiser et fourbir ses armes qui seront l'union, l'enthousiasme, l'esprit d'équipe et les

moyens financiers.

Qui mieux que le Hors Cote symbolise tous ces éléments pour les PME ?

L'UNION, par le rapprochement du capital et du travail avec une juste rémunération des deux parties ;

L'ENTHOUSIASME, avec le retour en force du goût d'entreprendre ainsi que la réhabilitation du profit ;

L'ESPRIT D'EQUIPE qui, s'il n'est pas encore d'actualité, devra se développer pour contrer la trop grande puissance de multinationales non européennes ;

LES MOYENS FINANCIERS, le Hors Cote étant un point de rencontre idéal entre l'actionariat populaire et les PME.

Alors que dans un passé encore récent le Hors Cote n'avait aucune vocation économique, l'évolution qu'il connaît actuellement le met à la pointe de l'actualité. Evolution qui ne peut qu'être accélérée par des soirées de réflexions telles que celle du 8 Septembre. Le Hors Cote deviendra sous peu, un instrument mobilisateur de l'épargne et du travail au seul profit d'une économie française puissante face à ses partenaires du marché commun.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



18 Septembre 1987 N°45

<b>BULLETIN D'ABONNEMENT</b>	
NOM Prénom _____	
Adresse _____	
Code postal _____	VILLE _____
<i>SOUHAITE</i>	
<input type="checkbox"/> S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC) C.C.P. 1 415 82 Z PARIS Ci-joint un chèque de _____ F. Coupon à détacher et à envoyer à : C.I.I.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -	

## SOMMAIRE

P.1 : Editorial.  
 P.2 : Le Hors Cote à l'honneur lors  
 du Diner-Debat du 08/09/87  
 P.3 : Initiation boursière.

P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine.  
 P.6 : - Chronique boursière.  
 - Opportunités  
 P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
 sur le Hors Cote.

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
 sur le second marché.

P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre  
 des Nouvelles Affaires".

*INSTANCES PATRONALES, CHEFS D'ENTREPRISES, CONSEILS D'ENTREPRISES  
 ET PROFESSIONNELS DE LA BOURSE UNANIMES POUR CONSTATER QUE*

## LE HORS COTE - (ENCORE DECRIE RECEMMENT) - DEVIENT UN INSTRUMENT DE FINANCEMENT EFFICIENT POUR LES PME.

La création d'une société de portefeuille, baptisée SOLIPAR, par les PME du Hors Cote d'acclimatation, devrait être le dernier maillon d'un ensemble d'éléments qui doivent donner ses lettres de noblesse à ce marché.

Après avoir pris auprès du C.I.I.B. l'engagement d'avoir une politique et un budget de communication ainsi que deux commissaires aux comptes titulaires chargés de contrôler les comptes, les prévisions et les informations financières publiées, les entreprises inscrites au Hors Cote d'acclimatation ont décidé de créer une société de portefeuille qui détiendra environ 1 % de leur capital et servira d'outil pour assurer la liquidité de leurs transactions. Certes celle-ci existait déjà. Mais les interventions, faites par des personnes physiques proches de la société (voire même par le C.I.I.B.), pouvaient faire l'objet de contestations. Tel ne sera plus le cas courant octobre avec l'apparition de SOLIPAR, dont le nom provient du raccourci de SOLIDARITE et de PARTICIPATION.

Dès le lendemain de sa constitution, l'inscription de SOLIPAR sur le Hors Cote de la Bourse de Paris sera demandée. Son actif initial sera uniquement représenté par les propres actions des sociétés souscrivant au capital. Ce dernier devrait se situer dans une fourchette comprise entre 10 et 16

millions de francs, soit près de 1 % de la capitalisation boursière de l'ensemble de ces PME qui pèsent 1,6 milliards de francs actuellement. Les firmes détentrices d'actions SOLIPAR reçues en échange de l'apport de leur propres titres mettront sur le marché 10 à 20 % du capital de cette société de portefeuille. Dans les semaines suivant cette inscription au Hors Cote, un dossier sera déposé auprès de la COB afin de solliciter une augmentation de capital ouverte au public qui devrait doubler le capital, et donc apporter 10 à 16 MF d'argent frais.

Les fonds permettront, outre la contrepartie, de réaliser l'achat de paquets d'actions provenant soit d'actionnaires fondateurs, soit d'investisseurs, soit de mini-augmentations de capital en cas de besoins urgents pour l'entreprise. Sans compter le portage des titres de sociétés en voie de cotation ou la prise de participation dans des "bébés entreprises" dont l'activité serait en synergie avec une ou plusieurs firmes du Hors Cote d'acclimatation. Enfin, dans certains cas, ils pourraient empêcher toute tentative inamicale de prise de contrôle.

Aujourd'hui, nous pouvons donc affirmer que le C.I.I.B. a pris plus d'initiatives que beaucoup sur un marché délaissé par tous. Cet organisme peut s'enorgueillir d'avoir pris plus de responsabilités vis-à-vis des épargnants, des entreprises et de l'économie française que nombre d'établissements financiers notoirement connus.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES

 02 OCTOBRE 1987 N°46

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

*SOUHAITE*

S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC)  
C.C.P. 1 415 82 Z PARIS  
Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ F.  
Coupon à détacher et à envoyer à :  
C.I.I.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -

## SOMMAIRE

P.1 : Editorial.  
P.2 : Interview de Joel BASTIEN  
P.D.G D'HELIFRANCE  
P.3 : Initiation boursière.

P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine.  
P.6 : - Chronique boursière.  
- Opportunités  
P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le Hors Cote.

P.7 : - D'une quinzaine à l'autre  
sur le second marché.  
P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre  
des Nouvelles Affaires".

## EDITORIAL

### LES JEUNES ENTREPRISES D'AUJOURD'HUI CREENT LA TECHNOLOGIE DE DEMAIN :

### LE HORS COTE A FACILITE LE FINANCEMENT DE NOMBREUX NOUVEAUX PROJETS ELABORES PAR DES PME-PMI.

Dans dix domaines le "Hors Cote d'acclimatation" a donné "un coup de pouce" financier qui a permis le développement de la technologie Française. Qu'on en juge :

- 1) - Télérelevés de compteurs : La société TEAM développe un système de télérelevé des compteurs d'eau et d'électricité à distance.
- 2) - Traduction automatique de langue : la société GACHOT est la première société au monde à donner la possibilité de traduire chez soi les textes français, anglais, allemand, espagnol et arabe entre eux.
- 3) - Conception assistée par ordinateur (C.A.O.) : la société SECAPA a présenté dans ce domaine des produits d'une technologie telle qu'elle se hisse au niveau des plus grands de cette branche.
- 4) - Micro ordinateur : la société S.M.T. GOUPIL a mis sur le marché le micro ordinateur unanimement reconnu comme étant le plus fiable et le plus rapide du marché.
- 5) - Distributeur automatique avec paiement par carte monétique : la société SIAPA a pu terminer le développement des distributeurs à paiement à carte magnétique, première mondiale dans ce domaine.
- 6) - NORMEREL vient dans le domaine de la télévision (haute définition) de réaliser une première mondiale en diffusant sur le même écran une image principale et une secondaire (en haut à gauche) concernant une émission passant sur une chaîne différente.
- 7) - Première mise en service mondiale d'un ensemble de station à repérage, à l'échelle d'un pays, des impacts de

déplacement de la foudre réalisé par la société FRANKLIN FRANCE.

- 8) - Energie solaire : La FRANCE leader Européen dans les domaines de l'énergie solaire utilisée à des fins domestiques grâce à la société HDG ENERGIE.
- 9) - Stérilisation dans le domaine médical : La FRANCE leader technologique dans ce domaine grâce à BBC STERILISATION.
- 10) - Robot et caméra téléprise en milieu hostile et sous marin : avec l'expérience des recherches sous-marines "TITANIC" réussies grâce notamment au robot "ROBIN" mis au point par la société HYTEC, l'hexagone se classe leader mondial.

#### Dans 5 autres domaines une évolution importante a eu lieu :

- 1) - En "Domotique" (la robotique domestique), la société DELTA DORE est parmi les leaders.
- 2) - Dans la technique de conservation des grains et des récoltes : la société LAW, leader EUROPEEN de ce créneau, a su développer son activité, notamment sur le marché mondial.
- 3) - EUROFLEX devient leader mondial d'un produit inattendu, "le flexible" de raccordement des conduites d'eau (chaude, froide et chauffage central).
- 4) - un grand nombre d'aéroports dans le monde sont équipés de matériel SOVAM, société qui est considérée comme en pointe dans ce secteur.
- 5) - GENAPL, 1ère société de logiciel à capitaux 100 % Français.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



OCTOBRE 1987 N°47

## BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

### SOUHAITE

- S'abonner à La Lettre des Nouvelles Affaires (600 F TTC)  
C.C.P. 1 415 82 Z PARIS  
Ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ F.  
Coupon à détacher et à envoyer à :  
C.I.I.B. 51 Rue Vivienne - 75002 PARIS -

### SOMMAIRE

- |                                                  |                                                     |                                                                |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| P.1 : Editorial.                                 | P.4-5 : La cote et les conseils de la quinzaine.    | P.7 : - D'une quinzaine à l'autre sur le second marché.        |
| P.2 : Interview de GUY ANDRIVET P.D.G D'A.B.R.F. | P.6 : - Chronique boursière.<br>- Opportunités      |                                                                |
| P.3 : Initiation boursière.                      | P.7 : - D'une quinzaine à l'autre sur le Hors Cote. | P.8 : - Le portefeuille de la "Lettre des Nouvelles Affaires". |

### EDITORIAL

*La baisse des marchés boursiers démontre que :*

## LE HORS COTE D'ACCLIMATATION N'EST PAS PLUS SPECULATIF QUE LES MARCHES OFFICIELS

Ce marché résiste même mieux aux secousses, car l'évolution des cours, bien qu'influencée passagèrement par la tendance générale, reste principalement axée sur les résultats des entreprises qui y sont cotées.

Les Bourses françaises et internationales connaissent des variations de forte amplitude comme on en voit de temps en temps sur ces marchés. Le 15 octobre l'indice C.A.C. s'est retrouvé au niveau des 366.1 alors qu'il était quelques mois plus tôt à 460.4 record historique. Ceci représente plus de 20 % de baisse. Un indice des valeurs du Hors Cote d'acclimatation vient d'être établi par le C.I.I.B. (un second indice concernant les autres valeurs du Hors Cote sortira sous peu). Celui-ci, base 100 le 2 janvier 1987 (l'indice C.A.C. était alors à 392), prouve que l'évolution du Hors Cote d'acclimatation se révèle moins sensible aux soubresauts du Palais Brongniart. Ainsi, atteignait-il 126.74 le 15 octobre, soit en hausse sensible par rapport au 2 janvier (contrairement à l'indice C.A.C.) et en retrait de moins de 12 % sur son plus haut.

A l'évidence, le Hors Cote ne réagit pas de la même façon que le Règlement Mensuel ou même le Second Marché à la suite d'une baisse de Wall Street. En particulier parce que les investisseurs ne sont généralement pas les mêmes. Ceux-ci considèrent leur "mise" comme un investissement dans des sociétés dites à retournement ou en forte

croissance de par leur jeunesse. Ils conserveront donc davantage leur sang-froid. Par ailleurs ils savent depuis toujours qu'il vaut mieux sur le Hors Cote passer des ordres limités alors que, sur le marché officiel, les ordres au mieux sont monnaie courante.

En ce qui concerne l'inscription de nouvelles sociétés sur le Hors Cote, qu'elle influence cette chute des cours va-t-elle avoir ? Nous le verrons bientôt avec les venues de Manade à Nantes et d'Héliot à Nancy. Mais nul doute qu'il y aura toujours de la place pour des affaires de qualité inscrites à un prix modéré.

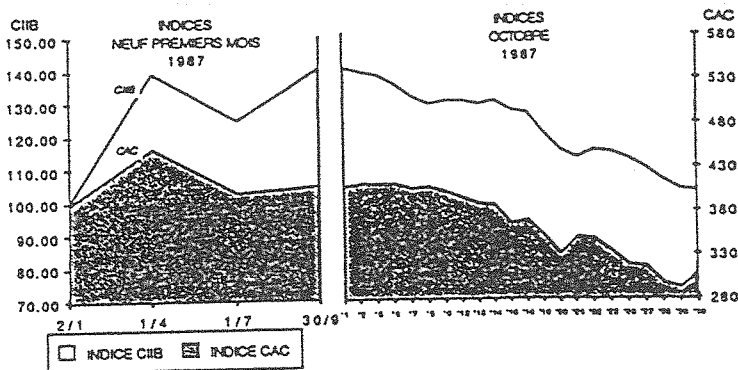
De plus, les vendeurs de ces derniers jours vont avoir des disponibilités qu'ils pourront réemployer utilement. Enfin, phénomène nouveau, l'épargne de proximité se manifeste surtout dans le Hors Cote d'acclimatation. Ces épargnants, moins sensibles que d'autres à la conjoncture boursière, font confiance aux entreprises qu'ils sélectionnent et connaissent personnellement. Le Hors Cote se trouve donc encore à l'aube de son développement.

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES



09 NOVEMBRE 1987 N°48

## INDICES



### EDITORIAL

## VERS UNE SECONDE NAISSANCE DES BOURSES DE PROXIMITE ?

La collecte de l'épargne de proximité était au début du siècle réalisée par les Bourses régionales. Lille a par exemple financé les charbonnages, Lyon les soieries, Bordeaux les vins, Nancy la métallurgie et Marseille les valeurs coloniales. L'interdépendance des bourses mondiales ne devrait logiquement pas, en cas d'excès tant à la baisse qu'à la hausse, affecter de telles bourses de proximité.

Le krach actuel a stupéfié les Français. Malgré leur inexpérience, les néo-actionnaires ont conservé leur sang-froid, agissant comme des investisseurs d'entreprises de proximité. Phénomène extraordinaire ! L'épargnant moyen possède un sens inné de ce type d'investissement alors que les bourses régionales n'ont pas joué le rôle qui leur incombait.

La correction en cours ne constitue certes pas une catastrophe comme se plaisent à le dire les médias. Les cours d'aujourd'hui ne sont revenus qu'un an et demi en arrière. Pour les investisseurs chevronnés, il s'agit simplement d'un manque à gagner. Pour les capitalistes populaires des privatisées, il y a plus de peur que de mal. Pour les entreprises, les cours sont encore bien supérieurs à ceux de 1983. A l'époque on ne considérait pas la hausse de la Bourse comme indispensable à l'économie française ! Seuls les nouveaux spéculateurs

### LA CHUTE DES BOURSES INTERNATIONALES DEVRAIT PARADOXALEMENT REHABILITER L'EPARGNE DE PROXIMITE

récentement arrivés sur le marché sont perdants.

Paradoxalement, grâce au res-sac boursier, les conditions sont réunies pour développer une immense épargne populaire de proximité.

Pour les cinq raisons suivantes :

- les rapports cours-bénéfices sont revenus à des multiples raisonnables, ce qui diminuera d'autant les prix proposés au public ;

- les Français ont redécouvert la Bourse avec ses points forts et ses points faibles ;

- le marché commun de 1992 entrainera une élévation du pouvoir d'achat pour ses 320 millions d'habitants, car les produits du monde entier seront proposés, sur ce premier marché mondial, aux meilleurs rapports qualité-prix. Les entreprises locales auront aussi besoin d'investir ;

- le potentiel d'épargne des Français, pays où l'or thésaurisé est le plus important, reste intact ;

- la création d'entreprises, encouragée à juste titre, ne va pas être freinée par les secousses actuelles.

L'épargne de proximité et les entreprises régionales ont besoin de bourses de proximité. La chute des cours de multinationales doit laisser insensible l'entreprise de Tours ou de Montpellier. Ses actionnaires la connaissent et lui font confiance.

Jean SALWA

### SOMMAIRE

L'éclatement de la bulle financière.	p1
Interview de L. Chrétien-Marquet, PDG de GENAPL.	p2
Le Hors Cote à son tour attaqué.	p3
Second Marché: la débâcle.	p3
SOFINNOVA ET ELYSEE INVESTISSEMENTS.	p4
La passation d'ordres en Bourse (2).	p4
Valeurs à suivre.	p5
La cote et les conseils de la quinzaine. (insert publicitaire entre 6 et 7)	p6-p7
Un indice du Hors Cote !	p8
Après la tempête.	p8
Rémunération des comptes courants.	p9
Croissance externe.	p9
Nouvelles des sociétés.	p10-p11
Le portefeuille de La Lettre	p12

### — CHRONIQUE BOURSIERE —

Le lundi 19 Octobre 1987 restera dans les annales des Bourses mondiales comme une Journée pire que le tristement célèbre Jeudi 26 Octobre 1929. Qu'on en juge : - 508,32 points à New York, soit - 22,9 % (on s'était "contenté" de 12,8 % en 1929); - 9,7 % à Paris, - 13,6 % à Bruxelles, - 10,1 % à Londres, - 11 % à Hong-kong avant que les cotations ne soient suspendues et - 22 % à Amsterdam. Tokyo suivra le lendemain avec un recul de 16 %.

(suite p 9)

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES

23 NOVEMBRE 1987 N°49

EDITORIAL

## LE HORS-COTE PEUT DEVENIR LA BASE DU FINANCEMENT DES PME GRACE A L'EPARGNE DE PROXIMITE

Le Hors Cote est un marché souple, facile d'accès, peu onéreux et libre. Il constitue le point de rencontre entre l'offre et la demande de fonds propres. L'approche de la date du marché unique européen rend nécessaire une plus grande compétitivité industrielle et commerciale, et donc des investissements qui pourraient être plus facilement réalisés avec des capitaux propres. Paradoxalement l'épargne régionale devrait se développer encore plus avec le marché commun de 1992. Car, les barrières nationales tombant, un nouveau sentiment régionaliste se développera, facilitant par là-même la collecte de l'épargne de proximité. Des structures de collecte de celle-ci devront alors être mises en place et les Bourses régionales auront un rôle fondamental à jouer. Le Hors Cote, avec ses caractéristiques évoquées précédemment, sera la structure de collecte financière la mieux adaptée.

LA VIE ECONOMIQUE DES REGIONS INTERESSE LEURS HABITANTS. CEUX-CI SONT PRETS A INVESTIR DANS LES ENTREPRISES QUI LES COTOIENT. ENCORE FAUT-IL METTRE A LEUR DISPOSITION TOUTES LES STRUCTURES NECESSAIRES AINSI QU'UNE DEONTOLOGIE LIBREMENT CONSENTIE ET SECURISANTE DANS UN MARCHE DEMEURANT LIBRE.

non des excès à la hausse et à la baisse. La société SOLIPAR (dont la création a été retardée du fait de l'environnement boursier actuel) pourra bientôt réaliser encore mieux cette fluidité en faisant office de contrepartiste.

Le Hors Cote devant rester un marché libre, cette liberté ne doit pas entraîner des abus de quelque nature que ce soit (informations privilégiées, ...). La COB n'intervient sur ce marché que sur plainte d'un actionnaire ou d'un professionnel. Dans le but de voir ce marché de proximité se développer en toute clarté, le CIIB va élargir son rôle de conseil en se donnant les moyens d'attirer l'attention des dirigeants sur les risques qu'ils encourent en ne respectant pas la déontologie et les vœux émis par les autorités de tutelle. En cas de refus d'obtempérer de leur part, nous n'hésiterons pas à en informer ces dernières.

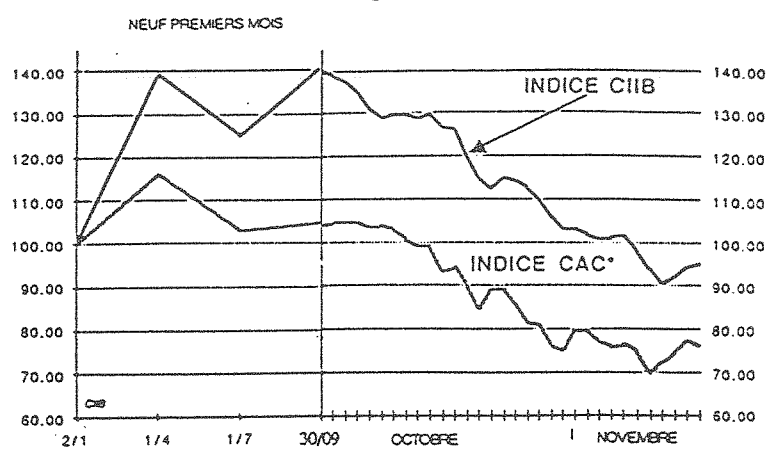
Bien entendu, quelques règles de déontologie devront être mises en application. Le CIIB a ouvert cette voie, les sociétés qu'il a inscrites s'engageant à :

- publier régulièrement des informations économiques et financières,
- faire suivre leurs transactions, leur marché étant assaini par une limita-

Ainsi, grâce à une information régulière, une liquidité du marché et un respect strict des règles déontologiques, les Bourses de proximité pourront devenir les éléments moteurs de la vie économique régionale.

Jean SALWA

## INDICES



\* indice CAC ramené base 100 au 02/10/1987

LETTRE BI-MENSUELLE D'INFORMATIONS FINANCIERES

ISSN 0758 3656

## SOMMAIRE

L'attente d'une coopération internationale.	p1-p9
Michael WALLACE, PDG de PLEIN POT	p2
HORS COTE : un courant vendeur.	p3
Second Marché : un rayon de soleil ?	p3
BARPHONE et NOBEL.	p4
MATIF : prévoyez les appels de marge.	p4
Des valeurs bon marché.	p5
La cote et les conseils de la quinzaine. (insert publicitaire entre 6 et 7)	p6-p7
Analyse graphique.	p8-p9
Cession de parts sociales et d'actions.	p10
Le FRAC: une procédure à utiliser.	p10
L'Europe, futur marché intérieur.	p10
Monorysables 88 : les lauréates du Hors Cote	p11
Nouvelles des sociétés.	p10, 11, 12
Le portefeuille de la Lettre.	p12

## CHRONIQUE BOURSIERE

L'annonce d'un déficit commercial américain limité à 14 Milliards de dollars a entraîné une acalmie momentanée sur les places financières.

Sans le sursaut intervenu in extremis - par exemple + 8,3 % à Paris jeudi 12 -, la première quinzaine de novembre se serait soldée par un nouvel effondrement de la plupart des Bourses. Ainsi Paris a malgré tout cédé 6 % supplémentaires avec un indice.

(suite p. 9)

# LA LETTRE DES NOUVELLES AFFAIRES

07 DECEMBRE 1987 N°50

EDITORIAL

## DES INVESTISSEURS D'UN TROISIEME TYPE!

Grande première pour le Hors Cote d'acclimatation : une société fait la tournée de ses fournisseurs, clients et franchisés afin de les informer de ses projets de développement et des moyens financiers qu'elle met en œuvre (son inscription au Hors Cote).

En une semaine 7 villes de France, Nantes, Bordeaux, Montpellier, Lyon, Lille, Metz et Paris, ont servi de centres d'informations sur la société. Près de 700 "familiers" de l'entreprise ont assisté à ces réunions. A savoir les fournisseurs, les franchisés évidemment et même certains particuliers, en général clients des franchisés.

Principal enseignement de ces réunions : les derniers événements boursiers n'affectent en rien l'entreprise "FRANCE CHAUFFAGE". Car, celle-ci voyant son activité se développer, l'ouverture du capital intéresse vivement son environnement professionnel, parfaitement au courant des apacités et des perspectives de l'entreprise.

Ainsi, on peut d'ores et déjà constater qu'il existe une catégorie d'investisseurs peu soucieux des événements politiques ou de la baisse des bourses internationales.

La Bourse était encore récemment réservée aux grandes entreprises. Une introduction signifiait le couronnement d'une carrière, l'apogée industrielle ou commerciale. Les investisseurs étaient le

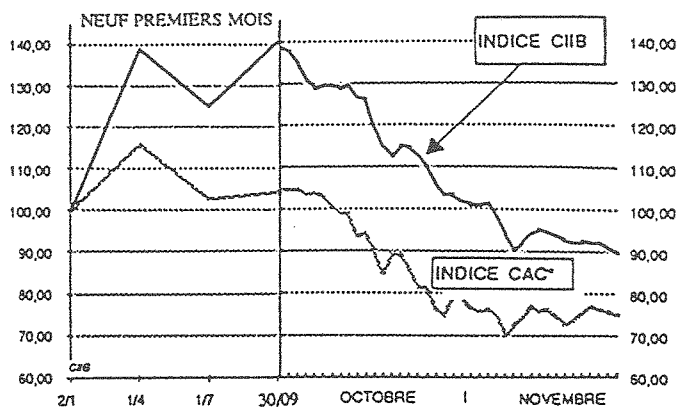
plus souvers de riches spéculateurs à la recherche de gains - avec le risque de moins-values rapides. Le choc boursier de ces deux dernières semaines en est une illustration parfaite. Entre temps, le capitaliste populaire, réellement révélé par les privatisations, a fait son apparition. Les épargnants recher-

chaient davantage dans ce cas un bon placement adapté à des moyens modestes. Aujourd'hui, avec l'initiative de FRANCE CHAUFFAGE, se dessine un nouveau type d'investisseur : l'épargnant de proximité. L'idée chère au Ministre de l'Industrie commence à prendre toute son ampleur avec cette expérience. L'épargne de proximité va entrer dans cette entreprise. Non l'épargne de proximité géographique (amis, voisins, salariés, commerçants), mais l'épargne de proximité professionnelle (fournisseurs, franchisés, clients) que l'on peut rencontrer dans tout l'hexagone.

Cette épargne de proximité professionnelle connaît physiquement FRANCE CHAUFFAGE. Elle la découvrira bientôt encore mieux puisque le statut d'actionnaire donne droit aux détails financiers. Un nouveau type d'épargnant est donc né avec cette expérience. Gageons qu'une telle forme de "capital-travail" va se développer. Nous nous y emploierons de toutes nos forces afin de permettre aux PME françaises d'aborder 1992 dans les meilleures conditions.

J. SALWA

## INDICES



\* indice CAC ramené base 100 au 2 janvier 1987

LETTRE BI-MENSUELLE  
D'INFORMATIONS FINANCIERES  
ISSN 0758 3656

## SOMMAIRE

Budget américain : essai transformé ?	p1.p9
Interview de Gérard THERRIEN, directeur financier de HELIOT.	p2
Hors Cote: c'est l'attentisme.	p3
Second Marché: consolidation à la baisse.	p3
Opportunités: JAEGER et CALCIPHOS.	p4
Frais de Bourse: tenez-en compte!	p4
VIGNAL: un nouveau promoteur immobilier entre en Bourse.	p5
Des PER inférieurs à 5.	p5
La cote et les conseils de la quinzaine.	p6.p7
Analyse graphique.	p8.p9
Entreprises, épargnants: le fiscalité des cessions de titres.	p10
FRANCE CHAUFFAGE: un franchiseur de poids en Bourse.	p11
Le portefeuilles de la Lettre.	p12

## CHRONIQUE BOURSIERE

L'accord entre le président REAGAN et le congrès à propos de la réduction du déficit budgétaire ainsi que celui entre les Allemands et les Français concernant les taux d'intérêt ont redonné aux Bourses du baume au coeur.

Pour la première fois depuis le déclenchement du krach, la seconde quinzaine de novembre présente un bilan plutôt positif pour les Bourses Internationales.

(suite p.9)